

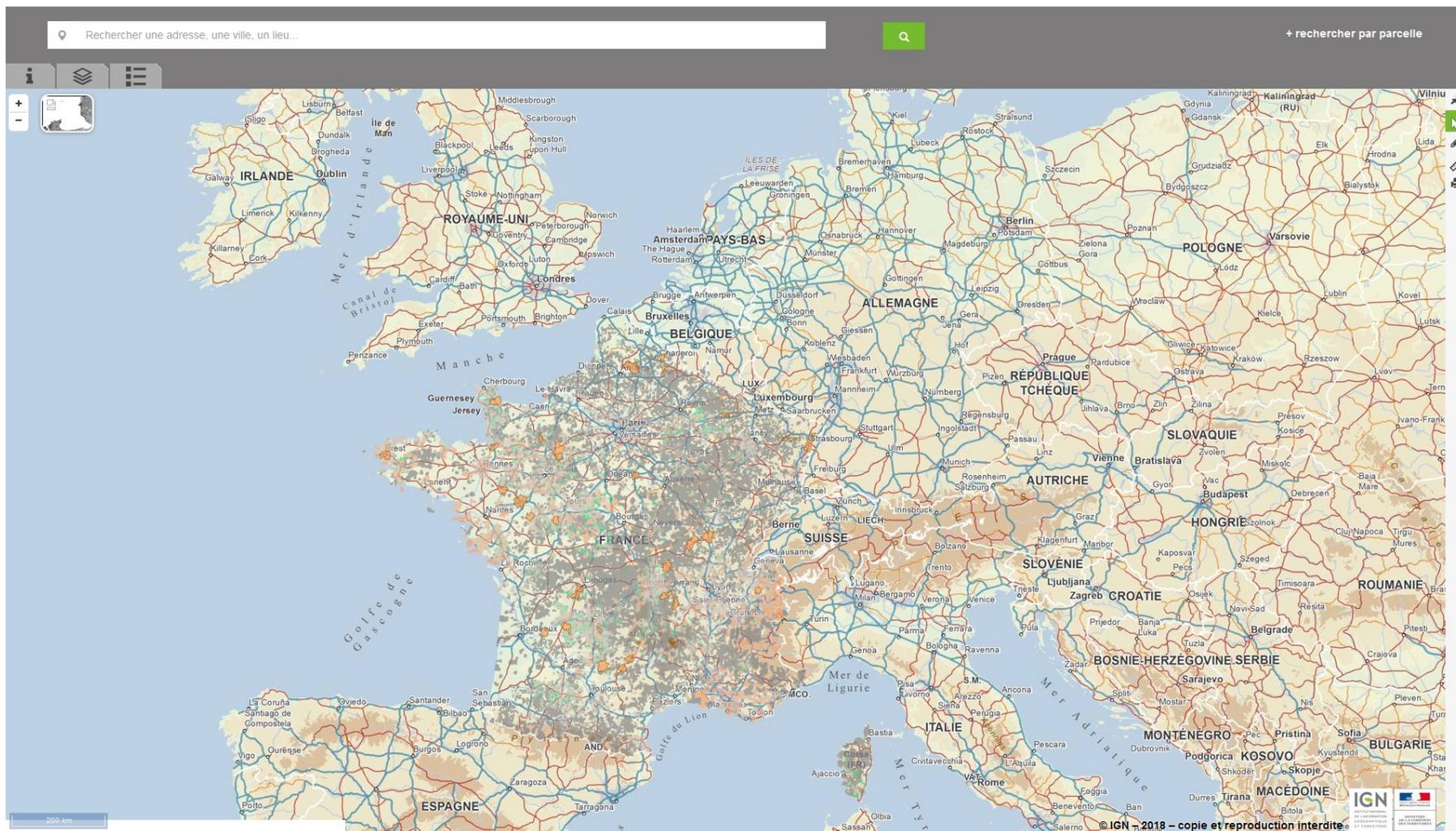


PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Le GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Club PLUi du 25 avril 2019

➔ www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map



Direction départementale des territoires
et de la mer de la Somme

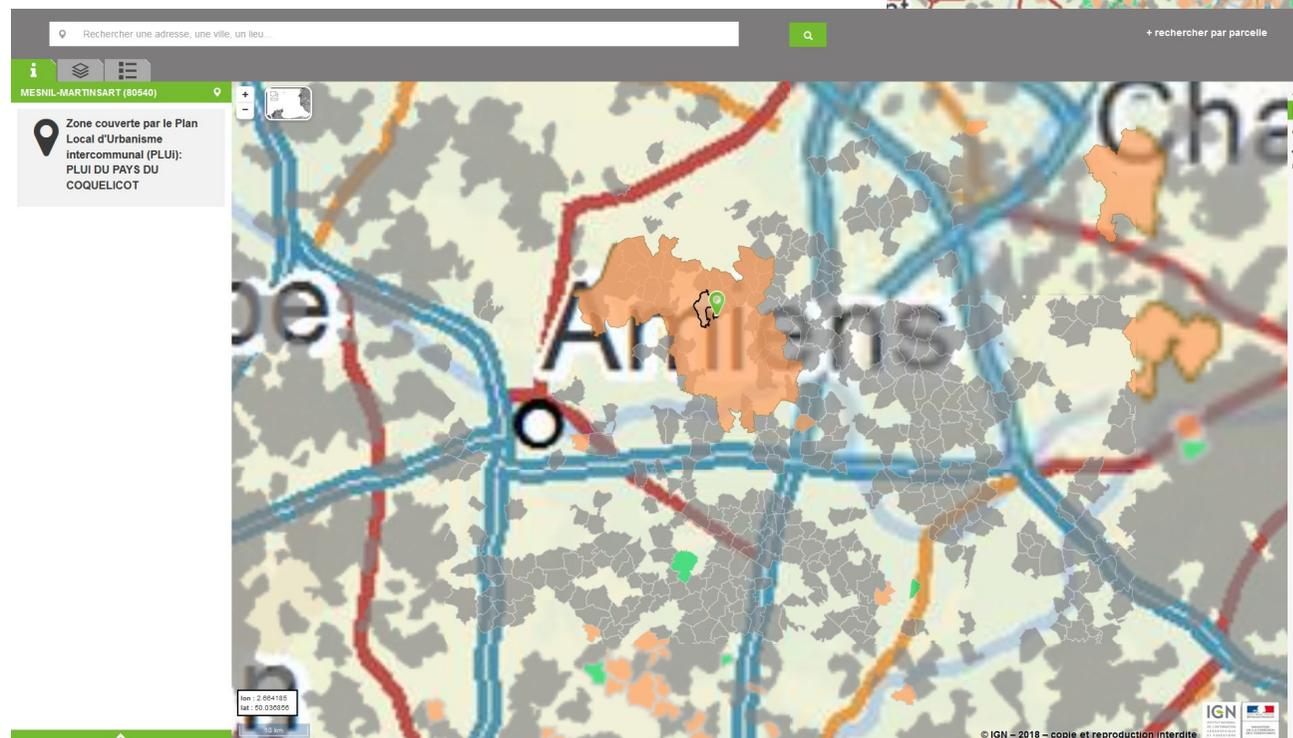
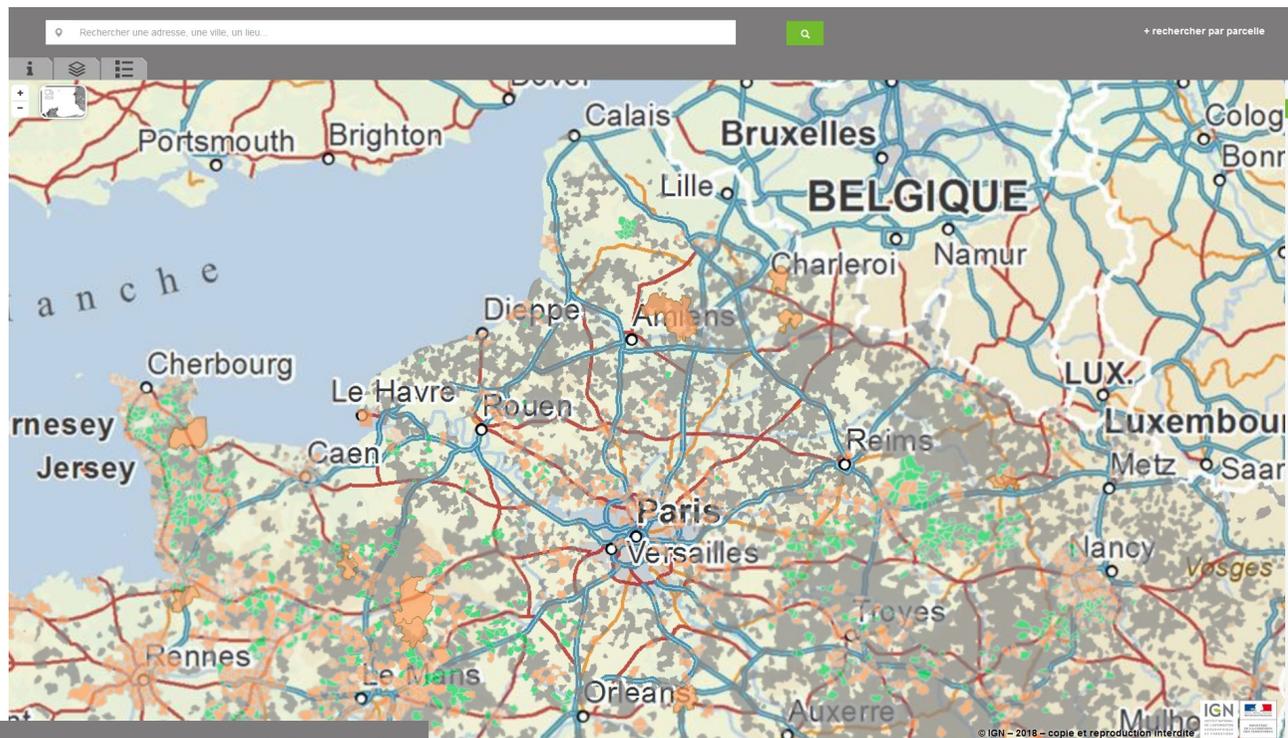


Le Géoportail de l'urbanisme

- Qu'est-ce que le Géoportail de l'urbanisme (GPU) ?
 - pour qui ? Pourquoi ?
 - calendrier (phase 2016-2020)
 - qui ? quoi ?
- Comment déverser dans le Géoportail de l'urbanisme ?
 - circuit d' « accréditation » - validateur - tests
- Quels outils à la disposition des collectivités ?
 - sur le site du GPU : kit de déploiement, aide en ligne, etc.
 - sur le volet servitudes d'utilité publique : guide du Cerema, fiches SUP élaborées par le MCT, etc.
- Autres formalités
 - Article L133-2 du code de l'urbanisme (transmission), mise en ligne sur internet.
- Et après ?



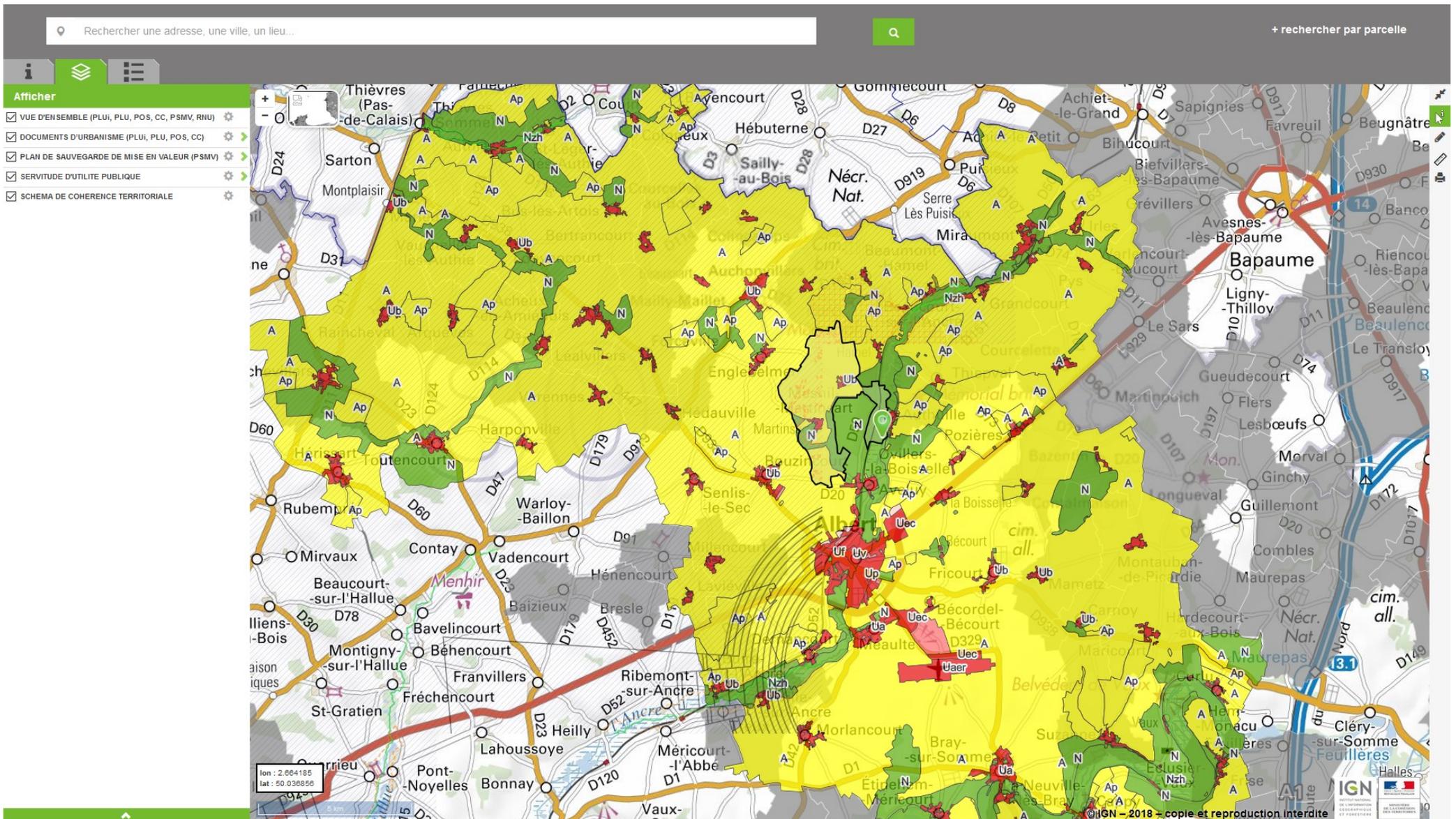
La communauté de communes du Pays du Coquelicot est la **première communauté de communes de la Somme à publier son plan local d'urbanisme intercommunal** sur le Géoportail de l'urbanisme.



Elle fait également partie des pionnières dans la région des Hauts-de-France. En effet, les 65 communes concernées, soit **plus de 8 % du département**, **apparaissent désormais sur la carte dynamique du portail national** dédié à l'accès à l'information sur l'urbanisme.



Ce dispositif a pour objectif de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique pour tous. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter la réglementation d'urbanisme qui s'applique sur le territoire qui les intéresse et bénéficier des fonctionnalités du Géoportail.



Rechercher une adresse, une ville, un lieu...



+ rechercher par parcelle



MESNIL-MARTINSART (80540)

DOCUMENTS D'URBANISME

Zone couverte par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi): **PLUI DU PAYS DU COQUELICOT** de la commune de **AVELUY**

Zone classée **N, Zone naturelle**, en application du règlement.

Ensemble des pièces écrites

Téléchargez l'archive complète

HISTORIQUE

Vous pouvez accéder à l'ensemble des documents d'urbanisme existants pour la commune de **PLUI DU PAYS DU COQUELICOT** en suivant le lien ci dessous:

Historique des documents

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Zone couverte par le **SCOT DU GRAND AMIENOIS**.

Ensemble des pièces écrites

Aucune pièce écrite pour ce document

DOCUMENTS D'URBANISME

Zone couverte par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi): **PLUI DU PAYS DU COQUELICOT** de la commune de **MESNIL-MARTINSART**

Zone classée **Nzh, Secteur naturel concerné par des Zones à Dominante Humide du SDAGE Artois-Picardie**, en application du règlement.

Zone classée **Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général**, en application du règlement.



© IGN – 2018 – copie et reproduction interdite



Un article a été publié sur le site de la préfecture accompagné d'un lien direct vers le Géoportail de l'urbanisme.

www.somme.gouv.fr



The screenshot shows the website www.somme.gouv.fr. At the top, there is a banner with the text "Les services de l'État dans la Somme" and the logo of the Prefecture of the Somme. Below the banner, there are navigation menus for "Services de l'État", "Politiques publiques", "Actualités", "Publications", "Démarches administratives", and "Vous êtes...". A search bar is visible with the text "recherche" and an "ok" button. The main content area features a news article titled "Le PLUi du Pays du Coquelicot est publié sur le Géoportail de l'urbanisme" with a sub-header "Géoportail de l'urbanisme". The article text is as follows:

Le PLUi du Pays du Coquelicot est publié sur le Géoportail de l'urbanisme

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map>

La communauté de communes du Pays du Coquelicot est la première communauté de communes de la Somme à publier son plan local d'urbanisme intercommunal sur le Géoportail de l'urbanisme. Elle fait également partie des pionnières dans la région des Hauts-de-France. En effet, les 65 communes concernées, soit plus de 8 % du département, apparaissent désormais sur la carte dynamique du portail national dédié à l'accès à l'information sur l'urbanisme.

Cette publication est l'aboutissement de la démarche engagée par la communauté de communes vers un urbanisme rénové avec l'accompagnement de la DDTM sur ce volet géomatique.

Pour mémoire, la transmission des données géographiques au format CNIG et la publication des documents d'urbanisme approuvés sur ce portail sont prévues par le code de l'urbanisme.

Ce dispositif a pour objectif de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique pour tous. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter la réglementation d'urbanisme qui s'applique sur le territoire qui les intéresse et bénéficier des fonctionnalités du Géoportail.

Cette plateforme est amenée à évoluer dans le cadre du projet qui vise à permettre la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Plus d'information :

<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Geoportail-de-l-urbanisme/Qu-est-ce-que-le-Geoportail-de-l-urbanisme>

Pour tout contact sur la numérisation des documents d'urbanisme et leur versement sur le GPU : ddtm.geoportail-urbanisme@somme.gouv.fr

The logo "géoportail DE L'URBANISME" is displayed at the bottom of the article content.

Le PLUi du Pays du Coquelicot est publié sur le Géoportail de l'urbanisme

Mise à jour le 15/03/2019

Le PLUi du Pays du Coquelicot est publié sur le Géoportail de l'urbanisme

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map>

La communauté de communes du Pays du Coquelicot est la première communauté de communes de la Somme à publier son plan local d'urbanisme intercommunal sur le Géoportail de l'urbanisme. Elle fait également partie des pionnières dans la région des Hauts-de-France. En effet, les 65 communes concernées, soit plus de 8 % du département, apparaissent désormais sur la carte dynamique du portail national dédié à l'accès à l'information sur l'urbanisme.

Cette publication est l'aboutissement de la démarche engagée par la communauté de communes vers un urbanisme rénové avec l'accompagnement de la DDTM sur ce volet géomatique.

Pour mémoire, la transmission des données géographiques au format CNIG et la publication des documents d'urbanisme approuvés sur ce portail sont prévues par le code de l'urbanisme.

Ce dispositif a pour objectif de rendre accessibles les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique pour tous. Les visiteurs, qu'ils soient des particuliers, des professionnels de l'urbanisme, ou des établissements publics, peuvent consulter la réglementation d'urbanisme qui s'applique sur le territoire qui les intéresse et bénéficier des fonctionnalités du Géoportail.

Cette plateforme est amenée à évoluer dans le cadre du projet qui vise à permettre la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Plus d'information :

<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-et-urbanisme/Geoportail-de-l-urbanisme/Qu-est-ce-que-le-Geoportail-de-l-urbanisme>

Pour tout contact sur la numérisation des documents d'urbanisme et leur versement sur le GPU : ddtm.geoportail-urbanisme@somme.gouv.fr

géoportail
DE L'URBANISME



Contacts et liens utiles

- Le site du GPU :

<http://geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

- Vos contacts en départements :

ddt-geoportail-urbanisme@oise.gouv.fr

ddt-geoportail-urbanisme@aisne.gouv.fr

ddtm-geoportail-urbanisme@somme.gouv.fr

ddtm-geoportail-urbanisme@nord.gouv.fr

ddtm-geoportail-urbanisme@pas-de-calais.gouv.fr

